

 	<h2>Comité Social d'Administration Local</h2>	 <p>LIMINAIRE</p>
	<p>Du 20 janvier 2023</p>	
<p>E-mail : fo.ddfip63@dgfip.finances.gouv.fr fo.ddfip63@gmail.com</p>		
<p>Téléphone : 06-49-04-11-89</p>		

Monsieur le Président,

FO-DGFIP 63 présente ses vœux à l'ensemble des agents du Puy-de-Dôme ainsi qu'aux membres de ce tout nouveau comité.

Aujourd'hui se déroule le premier CSAL du département. Le premier Comité Social d'Administration Local de la nouvelle mandature a été boycotté le 12 janvier par **toutes** les organisations syndicales de la DDFIP 63 lors de la 1ère convocation.

Mais aujourd'hui, le CSAL se réunit alors même que la DGAFP n'a toujours pas publié les modalités de fonctionnement et notamment le règlement intérieur. Et on parle de dialogue social rénové, quel sens de l'humour !!!

L'année 2022 a connu plusieurs événements :

→ L'augmentation de 3,5 % de la valeur du point d'indice qui reste très insuffisante au regard de l'inflation record (+6,2 %) que nous avons connue et que nous allons continuer de connaître en cette année 2023 (+7 %) (source : INSEE).

→ Le non-respect des engagements pris par le DG en 2021 de revaloriser les régimes indemnitaires.

→ À la DGFIP depuis plusieurs années, l'informatique connaît des pannes régulières. Le plantage des applications est à l'image de la ligne ferroviaire Clermont-Fd ->Paris : une loterie quotidienne. Ces dysfonctionnements à répétition témoignent de l'incurie des directeurs successifs de notre administration qui a abouti à un cruel manque d'investissement. Oui, des fonds sont alloués mais maintenant, nous voulons des actions !

Les élections professionnelles ont connu une mise en œuvre qui frise le ridicule. Pour mémoire, une élection est un grand rendez-vous de NOTRE DÉMOCRATIE. Pourtant, nous avons assisté à un désastre

→ La prestation chèrement payée au prestataire externe VOXALY pour assurer le bon déroulement des élections qui n'était pas au rendez-vous le moment venu... Puisque, leur plateforme de vote n'aura fonctionné correctement qu'à partir du lundi 5 décembre :

→ L'ENSAP était hors service le mardi 6 décembre matin

→ Les cartes d'électeur ne figuraient pas sur la page d'accueil d'ENSAP avant le 01/12

→ Les cas de collègues qui n'ont pas réussi à voter ne sont pas rares ;

De nombreuses réserves ont été déposées lors des cérémonies de dépouillement, tous syndicats confondus.

C'est donc sans surprise qu'une nouvelle fois, le vote électronique fait chuter le taux de participation à **Bercy** si on prend l'exemple du scrutin ministériel :

À croire que tout a pas été fait pour saboter ces élections:

2014 (comité technique)	2018 (comité technique)	2022 (CSA Ministériel)
Vote à l'urne	Vote électronique « maison »	Vote électronique par VOXALY
82,8 %	73,5 %	67,1 %

Au vu de ce fiasco, on comprend que la CNIL et d'autres organismes d'État aient choisi de rester au vote à l'urne.

À la **DDFiP du Puy-de-Dôme**, le taux de participation a atteint 70,87 % (contre 75,8 % en 2018), ce qui relève de l'exploit compte tenu des difficultés rencontrées pour voter électroniquement suite aux bugs et insuffisances du prestataire VOXALY.

Toutes nos félicitations à vous qui avez réussi à voter... ou juste essayé de voter !!! Mais nous savons l'Auvergnat pugnace et tenace !

Nous tenons à remercier les électeurs qui nous ont renouvelé leur confiance. **FO-DGFIP** reste et restera un syndicat libre et indépendant : libre de toute conviction religieuse ou politique, indépendant en refusant le compromis.

Notre credo est la défense de tous les agents du Puy-de-Dôme quels que soient leurs lieux de travail et quels que soient leurs métiers.

L'année 2023 apporte son lot de nouveautés :

Depuis le 1er janvier 2023, le nouveau régime de responsabilité des gestionnaires publics, fait de tous les agents publics des justiciables, ce que **FO-DGFIP** condamne. Nous attendons toujours l'instruction de la DGFIP, instruction promise début novembre... Le décret est paru le 23 décembre 2022 pour mise en application au 1^{er} janvier 2023. De qui se moque t'on ?

Une fois de plus, les agents de la DGFIP sont pris pour des imbéciles... Au-delà de cela, ils ont droit à minima au respect qui leur est dû !

FO-DGFIP souhaite savoir si des mesures vont être appliquées suite à la circulaire de la première ministre sur les risques de coupure d'électricité.

Pour **FO**, cette situation actuelle de tensions sur l'énergie fait suite à une série de décisions qui ont conduit à la perte de l'indépendance énergétique de la France et une fragilité de la sécurité d'approvisionnement en électricité et en gaz. La situation actuelle du secteur énergétique est la conséquence d'une volonté portée par la Commission Européenne de faire du secteur de l'Énergie et particulièrement de l'Électricité « un business comme les autres ».

FO-DGFIP 63 considère qu'au vu de l'usine à gaz prévue par la **technostructure de Bercy** d'envisager des évacuations de bâtiment au cas par cas en fonction des capacités qu'auront ou pas les installations à garantir la sécurité des personnes, **il aurait été bien plus pertinent de prévoir la fermeture des locaux et de placer les agents en ASA !**

Malheureusement UBU Roi règne à Bercy.

Les Ministres Le Maire et Attal ont présenté au conseil des Ministres et à la presse le projet de Loi de Finances (PLF) pour 2023 et le projet de loi de programmation pluriannuel des Finances Publiques 2023-2027.

Ce seront encore 850 suppressions d'emplois pour la DGFIP ; celles-ci seraient rendues possibles par une partie des gains de productivité générés par la suppression de la taxe habitation sur les résidences principales et la fin de la contribution à l'audiovisuel public.

Mais, les précisions se perdent dans la confusion.

Dans le département, ce sont bien 8 emplois qui sont supprimés, masqués par le développement du SLR à Riom.

Nul besoin de vous rappeler que ce sont 3 000 suppressions qui sont envisagées sur l'ensemble du quinquennat. A force de suppressions d'emplois aveugles et de restructurations incessantes

année après année, notre administration devient ingérable sur le terrain : elle tente en vain de s'adapter à la baisse de moyens en abandonnant progressivement des missions et en supprimant la proximité avec les usagers.

FO exige encore et toujours l'arrêt immédiat de ces restructurations, que **vous** avez engagées, dont les effets délétères désorganisent les services et sont sources de stress pour tous les personnels.

Les préoccupations de vos agents sont pourtant claires : l'emploi, le statut, le pouvoir d'achat, l'exercice plein et entier de toutes les missions, la reconnaissance concrète de leur engagement par la revalorisation des régimes indemnitaires et un plan de qualification ambitieux, l'amélioration effective des conditions de travail.

Par ailleurs, la DG a annoncé vouloir « réinvestir les métiers pour améliorer nos résultats et notre service public ». Jusqu'à présent les réformes n'ont conduit qu'à désorganiser l'exercice de nos missions.

N'oublions pas que les recrutements actuels sont loin de combler les 4.200 départs par an. C'est donc une déperdition de compétences sans précédent que subissent les services, déperdition que l'informatique est loin de résoudre en bloc et pour cause au vu de son état de délabrement !

Le Président et son gouvernement veulent absolument passer cette réforme des retraites absurde même au regard des chiffres avancés par le COR. Le rapport de ce dernier ne saurait justifier de travailler plus longtemps. Ce dernier n'indique rien d'alarmant quant à notre système de retraite. Un excédent de 900 millions d'euros a été dégagé en 2021, et ce, malgré la crise sanitaire, portant le total du surplus à 3,2 milliards d'euros. Si le solde global du régime risque de se dégrader après 2023, ce n'est que faiblement (entre 0,5 % et 0,8 % du PIB) et de manière contrôlée avant un retour à l'équilibre après 2030 !

Les économistes alarmistes ont la mémoire courte. En 2017, les prévisions étaient quasi-identiques. Nos dirigeants de l'époque reconnaissent que parce que le problème n'était pas financier, une réforme plus profonde pouvait être envisagée.

Cette réforme illustre parfaitement un dialogue social moribond caractérisé par un soliloque. André BERGERON, dirigeant de **FO** dans les années 70-80 le disait : « il faut qu'il y ait du grain à moudre ». Pour le moment, rien à l'horizon mis à part des inepties et des éléments de langage fallacieux.

Hier, nous avons pu constater que la très grande majorité des Français est opposée à cette réforme, un peu plus de 46 % des agents de la DDFIP63 étaient en grève. Eux aussi rejettent cette réforme injuste et synonyme de régression sociale. Nous étions très nombreux à battre le pavé à Clermont-Ferrand mais aussi dans de très nombreuses villes !

FO-DGFIP 63 s'oppose et s'opposera à tout relèvement de l'âge de départ à la retraite et exige dans un premier temps le retour aux 40 annuités avec un départ à 60 ans, sans décote.

Les élus Force Ouvrière au CSAL du Puy-de-Dôme

Titulaires : Christine PEREIRA – Jean-Marc LE FAY

Suppléants : Patrick ALLAIS – Cécile SORIANO

Expert : Marie-Claire ORBAN

